

7ème REGION.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR GENDARMERIE NATIONALE.

15 OCT 1954 - 007650

COMPAGNIE DE LA Côte d'Or.

SECTION DE MONTBARD.

CEJOURD'HUI, neuf Octobre, mil neuf cent cinquante quatre,

Brigade de

Nous, soussignés, [redacted], M.D.L.Chef, [redacted], et, [redacted], gendarmes,

N° 391 du 6 Octobre 1954.

à la résidence de [redacted], (Côte d'Or), rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs,

PROCES-VERBAL.

RENSEIGNEMENTS

sur

Le cinq Octobre, mil neuf cent cinquante quatre, à dix neuf heures trente, il a été porté à notre connaissance par une personne de SAINT-SEINE-L'ABBAYE, qu'un engin inconnu avait fait apparition sur le territoire de la commune de PONCEY-sur-L'IGNON, (Côte d'Or), et que plusieurs habitants de cette localité avaient relevé sur le sol des traces suspectes au lieu dit "l'USINE d'AMIANTE".

apparition d'un engin non identifié.

2° EXPEDITION.

Nous nous sommes rendus sur les lieux, où nous avons constaté effectivement que des traces suspectes dont l'origine n'a pu être déterminée se remarquaient dans un pré au lieu dit "l'USINE D'AMIANTE".

E.M. P.A/A. BUREAU SCIENTIFIQUE COURRIER ARRIVÉE 20 OCT. 1954

Nous avons immédiatement rendu compte de ces faits à notre Commandant de Section.

Le six Octobre mil neuf cent cinquante quatre, à neuf heures, en collaboration avec notre Commandant de Section, nous recueillons les renseignements suivants.

-----LE-----ETAT des LIEUX-----

Le lieu dit "l'USINE D'AMIANTE", territoire de la commune de PONCEY-sur-l'IGNON, est situé à 1 kilomètre au Sud de cette localité.

Il se compose d'un groupe de bâtiments dont une partie sert d'habitations à trois familles d'ouvriers.

On y accède par un chemin empierré prenant sur le G.C.N° 26, à la sortie Sud, du bourg de PONCEY-sur-l'IGNON.

Il est entouré au NORD, à l'EST et à l'OUEST, par des prés; au SUD par un étang alimenté par le cours de l'ignon, et servant de bief d'ament à l'usine d'amiante.

-----CONSTATATIONS-----

Dans un pré sis à quarante mètres au Nord et face à l'habitation [redacted], nous remarquons des traces suspectes sur le sol, sur une superficie de 1 m 50 X par une largeur de 0 m 50 à 0 m 70. Le gazon a été arraché et projeté en petites plaques sur une circonférence

Transmis par le Chef d'Escadron, Commandant à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or), Commissaire Chef du 7° Secteur de la Police de l'Air à DIJON.) 11/10/54

de huit mètres de diamètre. Ces plaques de gazon mesurent en général 0 m 30 sur 0 m 20, mais deux de celles-ci mesurent 0 m 60 de longueur. Elles ont été détachées du sol d'une façon régulière sur une épaisseur de cinq centimètres.

Sur le pourtour extérieur de la surface enlevée, le gazon a été soulevé sur une largeur variant entre cinq à dix centimètres.

A l'intérieur de la surface détachée, nous constatons que deux plantes vivaces, (pissenlit et chicorée sauvage), sont restées enracinées.

A chaque extrémité de la longueur de la partie enlevée nous remarquons une légère couche de terre brisée répandue sur 0 m 40 environ.

Aucune autre trace soit de brûlure, huile etc... ne se remarque aux alentours.

De ce qui précède, il semble que toute idée de plaisanterie doit être écartée.

L'appareil photographique a été utilisé.

Nous avons prélevé les différentes plaques de gazon arrachées, que nous avons déposées à notre brigade, à toute fin utile.

Procédant à une enquête, nous entendons:

A 10 heures 30,

Mémoires de
Mme [redacted], née [redacted], 23 ans, demeurant à [redacted], territoire de la commune de PONCEY-sur l'IGNON, (Côte d'Or), sans profession, qui nous déclare:

"Lundi dernier, 4 Octobre 1954, vers 19 heures 30, alors que me trouvant dans ma chambre, je fermais les volets, j'ai vu à une cinquantaine de mètres et au dessus de l'arbre qui se trouve dans la cour, une lumière assez forte de couleur jaunâtre, ayant une forme ovale à la partie supérieure et ronde à la partie inférieure, le tout de la grosseur d'une cuisinière.
" J'ai eu très peur et je me suis sauvée en emmenant mon enfant, chez ma voisine Madame [redacted], en passant par derrière notre maison pour ne pas être en contact avec ce que je venais de voir. J'étais tellement apeurée que je n'ai su quoi dire à Madame [redacted]. Ce n'est que cinq minutes plus tard environ que je lui ai expliqué ce que je venais de voir, mais nous n'avons pas osé sortir toutes seules.
" Une heure plus tard, je me trouvais toujours chez Madame [redacted], lorsque d'autres voisins MM. [redacted] et [redacted], sont arrivés. A nouveau je leur ai expliqué ce que j'avais vu, et ensemble nous nous sommes dirigés vers l'endroit où j'avais remarqué la lumière jaunâtre. Dans le pré contigu à la cour, nous avons constaté qu'un rectangle avait été creusé dans le sol, et que

.../.....

" les morceaux de terre et d'herbes se trouvaient épars
 " autour de ce rectangle, formaient comme un cercle d'un
 " diamètre de 7 à huit mètres.

" Nous avons tous pensé que la lumière que j'avais vue
 " était une "soucoupe" dont on entend parler de toutes parts.
 " Personnellement je n'ai pas touché aux mottes de terre,
 " mais messieurs [redacted] et [redacted], ont en retourné quel-
 " ques unes.

" Je précise, bien que n'ayant pas regardé "l'engin",
 " très longtemps, qu'il se présentait plutôt comme un globe
 " transparent qui aurait été éclairé à l'intérieur. Il n'y
 " avait pas de flamme vive ni de projection de lumière, comme
 " aurait fait un phare. Aucun bruit ne s'échappait de l'objet
 " qui à ce moment là devait se trouver encore à une quin-
 " zaine de mètres au dessus du sol.

" Je ne saurais dire toutefois s'il était en descente
 " ou en ascension. Sur le coup, j'ai eu tellement peur que
 " je n'ai fait aucune supposition, je me suis enfuie directe-
 " ment et sans me retourner chez Madame [redacted] ma voisine.
 " C'est par la suite, au cours de la conversation que l'idée
 " qu'il pouvait s'agir d'une "soucoupe" nous est venue, du
 " fait qu'en on en parle beaucoup actuellement sur les jour-
 " neaux. ""

Lecture faite, persiste et signe.

A II heures 30,

Emilénayade de

[redacted] née [redacted], 41 ans, sans pro-
 fession, demeurant [redacted], commune de PONCEY-
 sur-l'IGNON, (Côte d'Or), déclare:

"Lundi 4 Octobre 1954, entre 19 heures 30 et 19 heures
 " 40, je me trouvais avec ma fille Madame [redacted], à mon
 " domicile. Mon mari, mon gendre, mes enfants et tous les
 " hommes de l'Usine étaient au village. La porte de mon ha-
 " bitation n'était pas fermée à clé, nous attendions que les
 " hommes rentrent pour passer à table, lorsque Madame
 " [redacted] est entrée en criant, elle tenait son enfant
 " dans ses bras et elle est bien restée cinq minutes avant
 " de pouvoir donner une explication. Elle ne cessait de ré-
 " péter "j'ai peur". Comme il y a eu des vols signalés dans
 " les environs, j'ai cru aussitôt qu'elle venait de surpren-
 " dre un voleur dans son habitation. J'ai à mon tour pris
 " peur ainsi que ma fille et j'ai vivement fermé la porte
 " à clé. C'est à ce moment là que Madame [redacted] ayant
 " un peu repris ses esprits, nous a expliqué ce qu'elle
 " venait d'apercevoir; une grosse lumière au dessus du pré
 " situé en face de son habitation, une lumière jaunâtre
 " a-t-elle précisé de la grosseur d'une cuisinière au moins.

" Je l'ai questionnée sur la forme, la direction et les
 " caractéristiques essentielles de "l'engin", mais elle n'a pas
 " pu me donner beaucoup de détails; si ce n'est qu'elle avait
 " vu cet objet à la hauteur du prunier qui est devant chez
 " elle.

" Immédiatement, comme j'ai entendu ces temps derniers
 " parler de "soucoupes", l'idée m'est venue que Madame
 " [redacted] avait vu un "engin" semblable, mais, je le ré-

.../.....

"pète, comme il n'y avait aucun homme parmi nous, nous ne sommes pas sortis.

"C'est mon gendre Monsieur [redacted] qui est arrivé le premier avec mon plus jeune fils. En arrivant et pour "blaguer", il nous a dit "avoir été poursuivi par une soucoupe" (coïncidence), ce qui était faux. A notre tour, par contre nous lui avons fait part de l'aventure qui était arrivée à Madame [redacted]. Il ne voulait pas nous croire et c'est alors que nous avons décidé d'aller sur les lieux. Mon gendre n'a pas peur, mais il s'est toutefois armé de son fusil de chasse. Au passage nous avons appelé Monsieur [redacted] qui venait de rentrer lui aussi. Naturellement personne ne voulait croire notre "histoire".

"C'est à ce moment là que les hommes ayant demandé l'endroit approximatif nous nous sommes tous rendus sur place et nous avons constaté dans le pré l'emplacement encore visible aujourd'hui dépourvu de gazon. Je dois dire plus exactement que je ne me suis pas rendue jusque là la première. Au moment où j'y suis allée, il n'y avait toutefois pas beaucoup de changement si ce n'est que quelques mottes de gazon qui étaient retombées l'herbe en bas avaient été retournées du pied et se trouvaient sens dessous-dessus. Un espace rectangulaire, mais à bords irréguliers était complètement dépourvu de gazon sur une superficie de 1 m 50 sur 0 m 60 environ. Le gazon ainsi décollé sur une épaisseur de cinq à huit centimètres environ et sur la surface que j'indique était réparti par plaques d'inégales grosseurs aux alentours de la partie mise à nu et dans un rayon de 4 à 5 mètres environ. Je le répète ces plaques semblaient avoir été aspirées de leur emplacement initial puis rejetées aux alentours, en général l'herbe en bas.

"Je précise que l'herbe qui était dessous était encore pleine de rosée et c'est même pour le constater que la plus grande quantité des mottes ont été retournées. Je précise de plus que l'emplacement mis à nu était encore plein de vers blancs qui n'avaient pas eu le temps de rentrer en terre. Ces vers étaient vivants. Nous avons fait prévenir le maire, toutefois comme ces histoires de "soucoupes" prêtent un peu à la moquerie, nous n'avons pas cru devoir vous aviser d'autant plus que nous ne savions pas que cela pouvait avoir un intérêt quelconque.

"Sur votre demande je précise que Madame [redacted] habite le quartier depuis 18 mois environ, c'est une personne parfaitement calme, parfaitement équilibrée, et qui, à ma connaissance, n'est pas d'un caractère à s'apeurer pour un rien. Même si nous n'avions pas constaté de traces je crois que l'on pourrait accorder foi à ses dires."

Lecture faite, persiste et signe.

A 14 heures 30,

M. Menayak de
[redacted], née [redacted], 20 ans, sans profession, demeurant [redacted] momentanément, et a [redacted], déclare:

"Mon mari militaire de carrière est actuellement en stage et j'ai profité de son déplacement pour venir chez

.../.....

" mes parents.

" Je me trouvais donc au domicile de ma mère lorsque
 " Madame [redacted] est venue nous faire part de ce qu'elle
 " avait vu en fermant ses volets. Madame [redacted] paraiss-
 " sait avoir eu très peur et il lui a bien fallu cinq mi-
 " nutes avant de nous avoir expliqué exactement ce qui se
 " passait.

" En l'absence d'hommes dans le quartier, nous avons
 " également pris peur et nous avons fermé la porte à clé.
 " Il était environ 19 heures trente et la nuit était tom-
 " bée. Madame [redacted] a expliqué qu'elle avait vu une
 " boule lumineuse d'assez grosses dimensions (elle a comparé
 " la taille à celle de notre cuisinière), qui ~~était~~ éclai-
 " rait parfaitement les arbres devant chez elle. D'après
 " ce qu'a dit cette dame la "boule" apparaissait au-dessus
 " des arbres. En raison des articles parus dans la presse
 " ces temps derniers, nous avons immédiatement pensé à une
 " "soucoupe", mais nous ne sommes pas ressorties. Ce n'est
 " qu'après le retour des hommes, à qui nous en avons fait
 " part, que nous nous sommes enhardies à nous approcher
 " de l'endroit où l'engin avait été aperçu. Celui-ci avait
 " disparu, mais une marque toute fraîche existait dans la
 " prairie. Le gazon avait été enlevé sur une surface rec-
 " tangulaire, un peu plus large d'un bout toutefois, de 1 m
 " 50 de long sur 0 m 50 à 0 m 60 de largeur. La partie dans
 " laquelle se trouvaient les racines de l'herbe avait été
 " décollée sur une épaisseur de 5 à 6 centimètres environ
 " et cette légère couche séparée en parcelles de dimensions
 " irrégulières était répartie tout autour de l'endroit mis
 " à nu. A chaque extrémité de cet endroit, de la terre
 " meuble paraissait comme ayant été aspirée puis soufflée.
 " Il m'a semblé de plus constater dans un certain endroit
 " que l'herbe paraissait grasse, et à ce même endroit
 " l'herbe était un peu aplatie comme si quelque chose
 " avait reposé sur le sol.

" Des vers vivants se trouvaient sur le sol à l'endroit
 " où l'herbe avait été arrachée. Je précise que lorsque
 " les premiers hommes sont revenus à la maison ils se sont
 " présentés en disant avoir vu une "soucoupe" dans la
 " cour. Ceci était faux, il ne s'agissait là que d'une
 " farce, ils n'avaient en réalité rien vu et ce sont eux
 " qui ont été par la suite incrédules lorsque nous leur
 " avons raconté ce que nous savions. Ils avaient eu cette
 " idée de nous dire cela parce qu'on avait raconté dans
 " le village, quelques jours plutôt, que Madame [redacted]
 " avait aperçu un engin de ce genre.

" Par contre, mon frère [redacted], qui est revenu à la
 " maison le dernier vers 21 heures 30 a déclaré en avoir
 " vu une effectivement alors qu'il était sur le chemin du
 " retour. Il a déclaré qu'il s'agissait d'une boule verte
 " qui se dirigeait vers le Sud à vive allure à trois ou
 " quatre kilomètres de hauteur. Mon frère n'avait pas
 " l'attitude d'un blagueur il était pâle et semblait avoir
 " eu peur.

" J'ajoute que parmi les premières personnes masculines
 " qui se sont présentées, se trouvait mon mari qui était
 " en permission et qui maintenant a regagné son camp d'ins-
 " truction [redacted]. ""

Lecture faite, persiste et signe.

A quinze heures Trente,

[redacted], 29 ans, [redacted], demeurant [redacted] Commune de PONCEY-sur-L'IGNON, Côte d'Or, déclare:

"J'étais encore au village avec Monsieur [redacted] lorsque Monsieur [redacted] est arrivé à notre rencontre et nous a expliqué ce qu'avait vu ma femme.
 " Dès notre arrivée nous nous sommes rendus à l'endroit qu'elle indiquait et nous avons vu l'emplacement que vous-mêmes avez pu constater depuis. J'affirme que la terre paraissait bien fraîchement remuée, les vers étaient encore là comme lorsqu'on vient de donner un coup de pioche et il existait de la rosée sous les mottes qui se trouvaient retournées. Malgré notre scepticisme de la première heure nous avons été bien obligés d'admettre qu'il s'était bien passé quelque chose. J'habite du reste le quartier et je suis certain que personne n'est allé rôder dans le pré en cause au cours de la soirée précédente. Il n'y a d'autre part aucune bête actuellement dans ce pré. C'est le gendre de Monsieur [redacted] qui avait tenté de faire peur à sa femme avec l'histoire de soucoupe un peu plus tôt. Il avait eu cette idée parce que quelques jours plus tôt, une personne du village avait dit en avoir vu une et les gens s'étaient moqués d'elle. [redacted] lui n'avait rien vu et il était bien surpris quand par la suite les femmes lui ont fait part de ce qu'elles savaient. [redacted] n'était pas avec nous à PONCEY. Il avait simplement été faire une course au village, mais je ne pense pas qu'il soit à l'origine d'une farce. Dans sa course il était du reste accompagné du jeune [redacted] âgé de 13 ans.
 " C'est tout ce que je sais sur cette affaire en dehors de ce que ma femme a pu me raconter car en somme personne d'autre qu'elle n'a vu quoi que ce soit. Tout ce que je sais c'est que ma femme que je n'ai jamais vue jusqu'ici avoir peur était très émotionnée."

Lecture faite, persiste et signe.

A 17 heures,

[redacted] 18 ans, [redacted], demeurant [redacted], commune de PONCEY-sur-L'IGNON, (Côte d'Or), déclare:

"Je travaille actuellement chez les époux [redacted] à PONCEY même. C'est en regagnant mon domicile le quatre Octobre que j'ai aperçu dans le ciel un "engin inconnu". Il s'agissait d'un espèce de gros "cigare" genre fuselage d'avion mais plus court et sans aile entièrement lumineux, la couleur que l'on aurait cru transparente avait des reflets verts et oranges. "Il" pouvait se trouver à mille mètres environ de hauteur et j'estime ses dimensions un peu plus réduites que celles du fuselage d'un avion à réaction. Je dois dire qu'il n'a fait que traverser dans le ciel en direction NORD-SUD à une vitesse au moins double de celle d'un avion à réaction, et de ce fait je ne
 ..//.....

" l'ai pas vu très longtemps. J'ai été plutôt apeuré et
 " c'est ce qui explique que j'étais pâle en arrivant à la
 " maison. Il était environ 20 heures 45, au moment où j'ai
 " fait mes constatations, et lorsque je suis arrivé chez
 " nous tous les membres de ma famille avaient déjà constaté
 " les traces laissées par la boule qu'aurait vue Madame
 " [redacted]

" D'après ce que j'ai entendu dire par cette dernière
 " il se pourrait que ce soit le même "engin" que j'ai aperçu
 " mais alors elle a du le voir plutôt de face car les
 " dimensions qu'elle a données ne correspondent pas. C'est
 " tout ce que je sais sur cette affaire, et je peux affirmer
 " qu'il ne s'agit pas d'une blague."

Lecture faite, persiste et signe.

A dix huit heures,

Madame [redacted] 52 ans,
 [redacted] à PONCEY-sur-L'IGNON, (Côte d'Or),

déclare:

" C'est le deux Octobre, mil neuf cent cinquante quatre
 " à 19 heures 40 exactement que j'ai remarqué dans le ciel
 " un "engin" lumineux de forme bizarre se rapportant à
 " tout ce que l'on voit dans la presse ces jours-ci.

" Je venais de traire les vaches lorsque j'ai remarqué
 " comme un rayon de lune qui éclairait la cour. J'ai regardé
 " d'où cela provenait et sur le coup croyant que c'était
 " effectivement la lune j'ai vu qu'elle avait une forme
 " bizarre. En fixant plus attentivement j'ai vu qu'il ne
 " s'agissait pas de la lune mais d'un "engin" inconnu.

" Celui-ci se présentait comme un gros cylindre de 80 cms
 " de diamètre et de 1 m 50 environ de hauteur. Il était
 " éclairé sur toute sa surface d'une couleur orange qui
 " rayonnait autour comme avec un reflet vert. Il se déplaçait
 " debout à une assez faible hauteur, je ne peux
 " l'évaluer et à une vitesse approximative d'un avion ordinaire.
 " Je suis vite rentrée chez nous, j'ai avisé mon mari,
 " mon fils et une voisine Madame [redacted].

" Toutes ces personnes ont eu encore le temps de distinguer
 " l'engin, toutefois moins longtemps que moi, car au départ
 " il m'a semblé qu'il n'était pas loin de nos bâtiments.
 " Après réflexion, je crois que j'aurais pu prévenir
 " encore davantage de personnes."

Lecture faite, persiste et signe.

A 18 heures 30,

[redacted] 41 ans
 sans profession, [redacted] PONCEY-sur-L'IGNON, (Côte d'Or)
 déclare:

" J'étais à mon domicile le samedi 2 Octobre 1954, vers
 " 19 heures 45, lorsque la fille de Madame [redacted] est
 " venue m'appeler. Je suis sortie et l'ai suivie et j'ai
 " été à même de voir une boule lumineuse qui s'éloignait
 "/...

622

" dans le ciel. Elle était à ce moment là assez loin et je
 " la représente un peu comme un ballon de football/ La
 " lumière avait sensiblement la couleur d'une ampoule
 " électrique ordinaire mais plus orangée. Je ne percevais
 " aucun bruit et l'engin se dirigeait du Nord au Sud et
 " sa vitesse ne m'a pas paru très grande au contraire."

Lecture faite, persiste et signe.

A 19 heures,

[redacted], 13 ans, écolier demeurant
 [redacted], commune de PONCEY-
 sur-L'IGNON, (Côte d'Or), déclare.

"Lundi 4 Octobre 1954, je me trouvais avec mon beau-
 " frère [redacted], à PONCEY-L'IGNON. Nous sommes
 " revenus à la maison de mes parents vers 20 heures 30,
 " avec l'idée de faire peur aux femmes restées à la mai-
 " son. Mon beau-frère avait décidé de dire qu'il avait vu
 " une "soucoupe" dans la cour. En arrivant à la maison,
 " nous avons trouvé la porte fermée à clé, ce qui nous a
 " surpris car ce n'est pas l'habitude chez nous. Nous
 " nous sommes fait ouvrir mais avant que nous ayons annon-
 " cé ce que nous avions l'intention de dire, c'est au con-
 " traire les femmes qui nous annonçaient la même nouvelle.
 " Nous n'y croyions mais finalement à leur mine, nous
 " avons bien vu qu'il s'était passé quelque chose. C'est
 " alors que tous ensemble nous sommes allés voir et c'est
 " là que nous avons trouvé les traces.

" D'après ce que nous ont dit les femmes il y avait
 " environ une heure que les faits s'étaient passés mais
 " à ce moment là nous étions au café et nous n'avons rien
 " vu sur le chemin du retour.

" J'affirme que ce n'est pas mon beau-frère qui a fait
 " une farce puisque au moment où les faits se sont passés
 " nous étions au café. "

" Nous avons quitté tous deux le domicile de mes pa-
 " rents avant la nuit c'est à dire vers 18 heures, pour
 " aller au village, et notamment chez le secrétaire de
 " Mairie pour faire viser le passeport de ma soeur. Nous
 " avons fait le trajet à pied, et nous sommes arrivés
 " chez le secrétaire un quart d'heure plus tard environ.
 " Comme le secrétaire est en même temps débitant de bois-
 " sons nous nous sommes assis et nous avons consommé de
 " la bière et de la limonade. Nous avons séjourné dans
 " le débit presque deux heures. Nous avons bu quatre bou-
 " teilles en tout pour nous deux. Ensuite nous nous som-
 " mes rendus chez Monsieur le Maire où mon père était
 " employé afin de rentrer ensemble à la maison. Il ne
 " faisait que commencer à manger aussi pour ne pas les
 " gêner nous sommes rentrés. Le chemin du retour a duré
 " comme l'aller environ un quart d'heure, et c'est ainsi
 " que nous sommes arrivés à la maison vers 20 heures 30.

" Mon beau-frère avant d'entrer chez nous m'a bien
 " dit qu'il avait l'intention de faire peur aux femmes,

" (ma mère et ma soeur), mais par paroles seulement.
" Jamais il ne m'a dit être capable de mettre en action un
" un procédé quelconque pour faire croire à une "soucoupe!"
" J'ignore ce qui s'est passé à l'usine d'amiante
" pendant notre absence. PONCEY n'est pas le seul pays
" ou l'on voit des ingins inconnus."

Lecture faite persiste et signe.

[redacted] 65 ans, [redacted] et
[redacted] à PONCEY sur l'IGNON
(Côte d'Or)

" Le 4 octobre 1954, au soir, je me souviens très
" bien avoir eu la visite de [redacted] et de son
" jeune beau frère [redacted]. Ces deux personnes so
" sont arrivées chez nous vers 18 heures et en sont re-
" parties vers 20 heures; 19 heures 55 exactement. Je
" suis à même de préciser ce détail, car à leur départ,
" un consommateur présent a regardé l'heure et a dit
" "Déjà 8 heures moins 5, ma femme va m'attraper." En
" sortant de chez moi, je crois même que [redacted] et
" son beau frère devaient encore passer chez le Maire.
" J'estime que [redacted] n'a pas pu faire une farce,
" et d'après ce que j'ai vu personnellement, moi qui ne
" croyais pas aux revenants, je commence à être d'avis
" contraire. Il s'est bien passé quelque chose d'anormal
" à l'Usine d'amiante."

Lecture faite persiste et signe.

-----EXPEDITIONS-----

- CINQ: (- La première, à Monsieur le Colonel Commandant
la Subdivision Militaire - Etat-Major à DIJON.
(- La deuxième, à Monsieur le Prefet de la Côte d'Or
(Commissaire, Chef du 7° Secteur de la Police de
l'Air à DIJON)
(- La troisième, à Monsieur le Chef du Service de
Sécurité Air -1° Région Aérienne à DIJON.
(- La quatrième, à Monsieur le Procureur de la
République à DIJON.
(- La cinquième, aux archives.

Fait et clos, à [redacted] le 9 octobre 1954.

[redacted]

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

Photographies annexées au P. V n° 391 de la brigade de _____ .

prises par les ~~généralistes~~ Capitaine _____ le 6 Octobre 1954

Développement fait par le gendarme: _____ .

Affaire : Apparition d'engins non identifiés .

~~XXXXXX~~ } constaté à PONCEY SUR L'IGNON .
~~XXXXXX~~ }
~~XXXXXX~~ } ~~XXXXXX~~
~~XXXXXX~~ } ~~XXXXXX~~
~~XXXXXX~~ } ~~XXXXXX~~

(1) rayer la mention inutile

Cliché n° 1

LEGENDE

Emplacement du gazon enlevé
vu de côté .

ELEMENTS TECHNIQUES : Luminosité et nature de l'éclairage (de jour ou artificiel) : temps sombre .
Jour : 6 Octobre 1954 , heure : 9 H.30
Diaphragme employé : F.80 , temps de pose : 1/25
Degré d'émulsion employé : 21/10 DIN , distance de mise au point : 4m , hauteur de l'objectif par rapport au sol : 1m10

Cliché n° 2

LEGENDE

Emplacement du gazon enlevé, vu de face .

ELEM
rage (de jo
Jour : 6 O
Diaphragme empl
Degré d'émulsi

ELEMENTS TECHNIQUES : Luminosité et nature de l'éclairage (de jour ou artificiel) : temps sombre .
jour : 6 Octobre 1954 , heure : 9h.35
Diaphragme employé : F.8 , temps de pose : 1/25
Degré d'émulsion employé : 21/10 DIN , distance de mise au point : 4m , hauteur de l'objectif par rapport au sol : 1m10



Cliché n° 3

LEGENDE

Vue d'ensemble côté gauche .



ELEMENTS TECHNIQUES : Luminosité et nature de l'éclairage (de jour ou artificiel) : temps sombre .

Jour : 6 Octobre 1954 , heure 9H.40

Diaphragme employé : F.8 , temps de pose : 1/10

Degré d'émulsion employé : 21/10 DIN , distance de mise au point : 10m

, hauteur de l'objectif par rapport au sol : 1m10.

Cliché n° 4

LEGENDE

Vue d'ensemble côté droit .



ELEMENTS TECHNIQUES : Luminosité et nature de l'éclairage (de jour ou artificiel) : temps sombre .

Jour : 6 Octobre 1954 , heure : 9H.50

Diaphragme employé : F.8 , temps de pose : 1/10

Degré d'émulsion employé : 21/10 DIN , distance de mise au point : 10m

, distance de l'objectif par rapport au sol : 1m10.

Cliché no 5

LEGENDE

Vue d'ensemble :

- Au premier plan : Traces .
- Au fond : maison [redacted] .

ELEMENTS TECHNIQUES : Luminosité et nature de l'éclairage (de jour ou artificiel) : **temps sombre** .

Jour : **6 Octobre 1954** , heure : **9 h.55**

Diaphragme employé : **F.8** , temps de pose : **1/10**

Degré d'émulsion employé : **21/10 DIN** , distance de mise

au point : **10m.** , hauteur de l'objectif par rapport

au sol : **1m10.**



Cliché no 6

LEGENDE

Vue prise de la fenêtre montrant l'arbre derrière lequel madame [redacted] aurait aperçu l'engin éclairé .

ELEMENTS TECHNIQUES : Luminosité et nature de l'éclairage (de jour ou artificiel) : **temps sombre** .

Jour : **6 Octobre 1954** , heure : **10 h.**

Diaphragme employé : **F.8** , temps de pose : **1/5**

Degré d'émulsion employé : **21/10 DIN** , distance de mise au

point : **10m** , hauteur de l'objectif par rapport au

sol : **3 mètres ;**



Cabinet du Préfet

621-622

BORDEREAU de TRANSMISSION DES PIÈCES

5370

à M. le SECRETAIRE d'ETAT aux FORCES ARMÉES "AIR"
Etat-Major de l'Armée (Air)
P A R I S



Désignation des pièces

Nombre

Observations

Rapport de gendarmerie concer-
nant l'apparition en Côte d'Or d'un
engin non identifié.

I

Transmis pour informa-
tion.

COUVERTURE
20 OCT. 1954

Courrier Général EMFA/AIR							
CAR	1	2	3	4	5	B.P.L.	B.P.N.
COG	COG	20 OCT. 1954		R.P.D.	R.P.E.		
Log.	Gen. Trans.	Côte Trans.	Géné	Édq.	Chap	Secr. Serv.	
Gen. MOB.	Bot. Médical		Chiffre	Aumôn.			

DIJON, le

LE PREFET,

54700464
4-10-54
54700465
2-10-54